

Entretien avec Serge Ayoub

« Méric a cru se battre contre le fascisme »

Dans *L'Affaire Clément Méric*, publiée aux éditions du Pont d'Arcle, Serge Ayoub nous donne sa version des faits. Ce livre, nous l'attendions tous. Et pour une fois nous allons laisser la place à cet homme diabolisé et diffamé qui, qu'on l'apprécie ou pas, a dans tous les cas une grande vertu, celle du courage, et du courage tant physique que moral. — C.R.

— Aucun des « mis en examen » de l'affaire Clément Méric n'appartenait aux JNR, le service d'ordre de notre mouvement Troisième Voie que vous avez refondé en 2010, hormis Katia, la compagne d'Esteban, qui n'était d'ailleurs même pas présente sur les lieux du drame. Racontez-nous.

— Nous avons été violemment attaqués par Alexis Corbière, le bras droit de Mélenchon, mon nom était cité sur les réseaux sociaux, ayant par les antifas que par les cadres du Front de gauche, sous l'appellation : « Serge Ayoub alias Batskin ». Pourtant, initialement, seule Katia était membre de Troisième Voie. Corbière a déclaré qu'un jeune, aimant la musique et les animaux, avait été attaqué par une « horde de brutes fascistes », des membres du JNR, alors qu'il allait innocemment acheter des vêtements chez Fred Perry. Aucun JNR n'était présent sur les lieux ce jour-là. Valls y est allé de sa chansonne en déclarant qu'il s'agissait d'un assassinat et qu'il fallait punir les auteurs de ce crime odieux. Notre groupe a été dissous. Officieusement parce que les JNR auraient tué Méric. Or, comme je vous l'ai dit et j'insiste, aucun membre des JNR n'était présent ce jour-là !

— Il n'y avait donc aucune raison de disoudre votre mouvement ?

— Le pouvoir savait qu'il ne pouvait pas interdire les organisations sur le fondement d'un « assassinat présumé » sans violer la présomption d'innocence. Il paraissait également impossible juridiquement de fonder sur un prétexte meurtri, imputable à un ancien de Troisième Voie, la dissolution de cette association, le crime ou délit commis par le membre d'une association (idem pour un parti politique) n'ayant jamais été reconnu en droit français comme un motif de dissolution. Comme, en plus, l'enquête criminelle avait écarter toute implication des JNR dans le drame et que ni la qualification d'assassinat, ni même celle d'homicide volontaire n'avaient été retenues, le ministre de l'Intérieur a inventé une raison...

— Une raison valable ?

— Nous aurions attendu à la République ! En effet, pour dissoudre une association par décret de loi 36, il faut attester à la République. Puisque l'affaire se dégonflait sur le plan politique, le pouvoir en place a estimé que le port de blousons par le service d'ordre constituait un uniforme, cet uniforme prouvait qu'il s'agissait d'une milice et cette même milice était armée contre la République.

tique, on pourrait presque dire qu'il est mort au champ d'honneur. Il est mort pour ce qu'il voulait, il croyait combattre, à tort ou à raison, je fascisme. Il a joué et il a perdu. Si on le considère en tant qu'homme, il est responsable de ses actes. Il est mort en homme ! Mais quand on entre dans les détails, la réalité est différente. D'abord les fascistes ne sont

Nous avons pensé que nous avions en face de nous des idiots, mais de bonne foi, et nous leur avons expliqué qu'un service d'ordre doit se différencier vestimentairement et se visualiser de loin, mais nous avions contre nous des idiots de fort mauvaise foi... Notre mouvement Troisième Voie, les JNR et l'association Envy de rêver (qui faisait la promotion des produits du terroir et de la culture sous toutes ses formes). Dans ce cadre, elle a accueilli dans ses murs, Le Local, des conférenciers des divers horizons de notre mouvance ont été dissous. Le Local a fermé et plusieurs de mes amis et moi-même avons perdu notre emploi.

— Vous avez donc cru à la justice de notre pays ?

— Je veux y croire. Le droit constitue une force de la France et je suis fier d'être français parce que je vis dans un état de droit. Etre français c'est avoir l'âme française, la pensée française et le génie français.

— Vous avez subi cinq heures d'interrogatoire face à quatre officiers de police et leur directeur, simplement parce que vous avez eu le courage d'être solidaire de jeunes gens.

— On peut être militant du parti socialiste et tuer des femmes en série, ce qui ne doit pas impliquer le parti socialiste. L'affaire Cahuzac n'a pas fait de François Hollande un prévaricateur et l'affaire DSK n'a pas non plus mis en cause Martine Aubry. En France, ce gouvernement estime que si on a le malheur d'aimer notre pays, on est un extrémiste violent et donc une brute assassine.

— Justement, votre mouvement n'a-t-il pas été victime de l'image que vous avez lorsque vous vous appeliez Batskin ?

— Si dans les années 80 je me suis servi de mes poings, c'était avec la rage d'un homme jeune et idéaliste, déçu par son engagement au parti socialiste. Je suis un « coquin » de 1981. Alors je me suis révolté et je ne tenais pas ce que j'ai été, parce que c'est aussi dans cet esprit de combat et de justice que je me suis construit. Il est bien plus normal de s'irriter à 17 ans qu'à 60 ! Et puis il est sain de s'indigner, de s'offusquer. Je me suis battu pour ce que je croyais être bon, (je n'ai jamais voulu de mal à qui que ce soit), je pense que les idées méritent qu'on meure pour elles, ou en tout cas que l'on se batte pour elles.

— Et le sort de Clément Méric ?

— La mort de Méric est un drame événement, mais en tant que militant politiquement armé, cet uniforme prouvait qu'il s'agissait d'une milice et cette même milice était armée contre la République.

Nos nouveaux abonnements

● **Abonnement découverte :** un abonnement pour nous suivre pendant toute cette période électorale : 2 mois pour 35 € (par prélèvement : 17,50 € par mois).

● **Abonnement jeunes lecteurs 15-22 ans :** 6 mois pour 49 € (par prélèvement : 8 € par mois). Pour redonner la possibilité aux plus jeunes de réfléchir avec nous, de se former et de combattre.

● **Abonnement jeune adulte 23-33 ans :** 6 mois pour 99 € (par prélèvement : 16,50 € par mois). Pour aider les jeunes familles assaillies par leurs obligations et leurs charges, à ne pas décrocher.

● **Tarif normal : à partir de 34 ans :** 12 mois pour 299 € (par prélèvement : 25 € par mois).

de l'enquête. C'est « la démocratie vue de gauche. »

— Nous vivons dans un état religieux. Mitterrand a inventé l'antracisme pour attaquer la droite et pour faire du sociétal à la place du politique. Quand on ne peut pas mener une politique économique de gauche on fait du sociétal, à l'inverse du « mariage » gay ou de l'antracisme. Cela cache l'essentiel. En ce moment, seule la gauche fait de la politique et elle le fait, comme le disait Carl Schmitt, en définissant l'ennemi : le fascisme. Or ces gens-là se sont fabriqué un ennemi qui n'existe pas et ils ne sont plus créables.

— Vous nous avez expliqué les raisons et les menées du pouvoir pour dissoudre les JNR et Troisième Voie, mesure que vous avez d'ailleurs anticipée en les dissolvant vous-même, mais pourquoi avoir dissous Envie de Rêver ?

— Nous sommes dans l'absurde. Ils nous reprochent la fréquentation du Local par des gens de Troisième Voie. Si nous nous rencontrons, avec quelques amis, dans un café, faudra-t-il pour autant dissoudre le commerçant ? Le pouvoir a commis un acte abominable, à livrer en pâture la liste de tous les conférenciers qui s'étaient succédé au Local. En France, on n'a pourtant pas le droit d'attaquer les gens sur leurs opinions politiques... 80 % de notes blanches ont été déposées contre nous, ce qui signifie des rapports de police non signés et non datés, donc non vérifiables et indéfendables. Je suis entendu dans la reconstruction de ligue dissidents du JNR.

— Marine Le Pen s'est désolidarisée de nous, Collard a même participé à la minute de silence de l'Assemblée nationale demandée par Claude Bartolone. Moralité ?

— Le Front national s'est complu dans sa stratégie de dédiabolisation, au détriment, hélas ! de la vérité et de la justice, voire du bon sens politique. « Dans le doute, j'abandonne ! » Etre leader n'est pas un droit, mais un ensemble de devoirs. L'affaire Méric était l'occasion de le prouver. Il fallait rester solide et dénoncer une manipulation politique qui prouve que la diabolisation est une somme de manœuvres et de mensonges. L'affaire Méric n'est pas un drame de l'extrême droite, c'est un fait divers monté en épingle. Marine Le Pen, et je peux le comprendre, veut gagner. Mais le Front national pourrait, de temps en temps, faire confiance aux Français, surtout ceux qui ont les mêmes ennemis que lui, et leur rendre un peu de ce qu'ils lui donnent...

Propos recueillis par Catherine Robinson

● *L'Affaire Clément Méric* par Serge Ayoub, éditions du Pont d'Arcle. 15 euros. A commander sur : solidarisme.fr

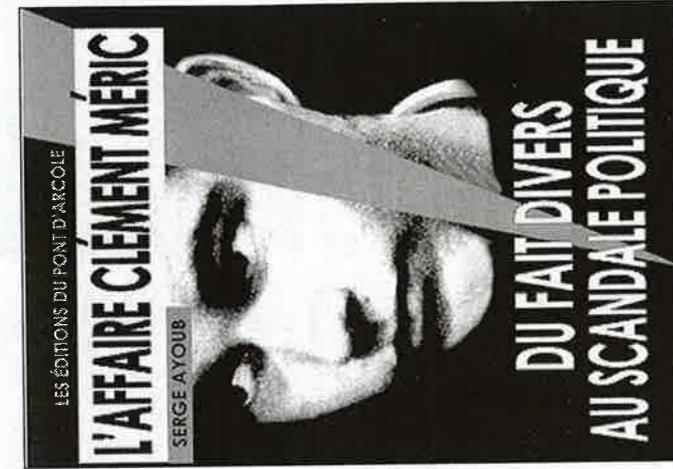
PRÉSENT
5, rue d'Amboise - 75002 Paris
Phone : 01.42.97.51.30
Fax : 01.42.61.97.79

Directeur (1981-2011) : Jean Madiran (t). SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 135 555 euros, siège 5 rue d'Amboise, 75002 Paris. Gérant : Zita de Lussy. Imprimeur RPN - 92150 Livry-Gargan. Dépot Legal : 2e trimestre 2014. CPPAP : 0518 C 83178 - ISSN : 07.50.32.53. Directeur de la publication : Zita de Lussy. Rédacteur en chef : Samuel Martin. Directeur du jour : Caroline Parmentier.

www.present.fr

M 00196-418-F. 1,30 €

— « Dans cette affaire, écrivez-vous, le droit et la justice passent au second plan. L'aspect juridique s'efface au bénéfice du traitement politique. » Esteban et Samuel sont des présumés coupables avant le début



DU FAIT DIVERS
AU SCANDALE POLITIQUE
SERGE AYOUB